



Plus-values sur corps de ferme

Par logs76

Bonjour.

Je suis propriétaire d'un corps de ferme depuis plus de 30 ans. J'ai précédemment loué ce corps de ferme à un agriculteur qui a construit pendant le bail un hangar. A la fin de ce bail j'ai indemnisé le preneur pour cette construction. Ma question est de savoir si je vais payer une plus-values lors de la vente de mon corps de ferme? Avez vous des sources juridiques et/ou doctrinales à me proposer?

Je vous en remercie par avance.